

Cours  
**GRATUIT**  
pour les moins  
de 26 ans !

Nu spreek  
ik vloeiend  
Nederlands!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Former les jeunes de moins de 26 ans au néerlandais touristique à travers toute la Wallonie et Bruxelles !

Attractions & Tourisme est l'association professionnelle qui regroupe près de 250 attractions touristiques & musées de Wallonie et Bruxelles. Notre association est représentée au sein de deux commissions paritaires : la CP 333 qui est compétente pour les attractions touristiques privées et la CP 329.02/329.03 qui est compétente pour les attractions et musées en asbl. Nous sommes également membres des fonds de formations de ces deux commissions paritaires.

Nous avons ainsi eu la possibilité grâce au soutien financier du SPF Emploi de mettre en place des formations gratuites en néerlandais touristique à destinations des demandeurs d'emploi de moins 26 ans.

Ces formations se tiendront dans chaque province en Wallonie et à Bruxelles en mai et octobre 2014. Elles ont comme objectif d'apprendre les bases d'une langue étrangère adaptée aux réalités du tourisme tout en les sensibilisant les jeunes aux métiers du tourisme et des musées.

Nous avons également prévu une sensibilisation en langue allemande pour les régions de Wallonie proche de la frontière allemande. Dans ce cadre une seule formation se tiendra en mai 2014.

En plus de l'apprentissage des langues, les formations prévoient des séances de sensibilisation aux métiers du tourisme et des musées ainsi que la découverte d'une attraction touristique ou d'un musée en fin de parcours afin de confronter les jeunes à la réalité du secteur.

Deux niveaux d'apprentissage en langues sont prévus : base (A0 ou 90h de formation) et débutant (A1 ou 30h de formation). Pour dispenser ces formations, nous travaillons avec le CLL qui est déjà opérateur pour la Région wallonne, gage de qualité des formations qui seront en outre adaptées à notre secteur d'activités et son langage spécifique.

Ces formations sont également accessibles aux travailleurs du secteur mais dans des conditions assez restrictives : moins de 26 ans, moins d'un an d'ancienneté et chômeur complet indemnisé précédemment.

Au total, notre association espère former près de 400 personnes sur l'année. Pour atteindre ce public, nous avons prévu une diffusion d'affiches dans toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles, dans les entreprises du secteur, dans les centres de formations, dans les maisons de l'Emploi, dans les bureaux de Daoust Interim... soit dans plus de 600 points. Le fonds de formation du secteur socioculturel (Fonds 4S) relayera également l'information dans le secteur.

Les inscriptions se font via le site [www.formationneerlandais.be](http://www.formationneerlandais.be) ou [www.formationallemand.be](http://www.formationallemand.be).

Contact presse : Michaël MERCHIERS, service formation • 0477/27.96.46 • [mm@365.be](mailto:mm@365.be)